

Pochoirs handicapés PMR en bois

Signalétique externe



Caractéristiques techniques :

- Pochoirs en bois, médium MDF d'épaisseur 10 mm
- Pochoir réutilisable à souhait
- Rigide et facile de manipulation
- Munie d'une poignet permettant de faciliter le transport et la pose
- Idéal pour le marquage avec les aérosols ou la peinture routière (vendus séparément sur le site)
- Disponible en 2 dimensions normées pour le marquage des places handicapées aux normes accessibilité :
 - Pochoir de petite dimension avec pictogramme PMR de H 30 x L 25 mm
 - Pochoir de grande dimension avec pictogramme PMR de H 60 x L 50 mm

Conditions d'utilisation :

Utilisation en intérieur ou extérieur.

Conditionnement :

Vendu à l'unité.

Quels sont les avantages du produit ?

Rigide et épais ce pochoir vous permettra un usage fréquent. Particulièrement adapté si vous faites des marquages réguliers.

Rappel de la réglementation accessibilité :

ARRETE DU 8 DECEMBRE 2014

Les parkings publics ou dépendants d'un ERP doivent proposer des places pour personnes à mobilité réduite :

- A hauteur de 2 % des emplacements généraux
- De dimension minimum 3.30 m x 5 m
- Situées à proximité d'une entrée accessible ou d'un ascenseur
- Signalées par une signalétique verticale
- Signalées par un marquage au sol. Seul est obligatoire le pictogramme conforme au modèle figurant ci-annexé peint en blanc sur les limites ou le long de l'emplacement. Ses dimensions sont de 0.50 m x 0.60 m ou de 0.25 m x 0.30 m.